

Jannôt Banban et lè trâi voleu : (fin)

Autor(en): **C.-C.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'esprits distingués venaient y converser de choses et d'autres.

Un soir j'y soutins, d'un ton légèrement paradoxal, que tous les autres arts devaient céder à l'art culinaire, qu'aucun ne procurait des jouissances plus sensibles, plus complètes, plus élevées.

Ce fut un tolle général.

On m'accusa de matérialisme, et pendant un quart d'heure ce fut un feu roulant de plaisanteries de bonne compagnie sous lesquelles je m'inclinai en riant.

— Monsieur ne connaît pas les nobles jouissances de celui qui se dévoue pour son pays, fit un vieux général.

— Monsieur voudrait remplacer le cerveau par une terrine de foie gras, insinua un abbé aussi grave que plein de santé.

— On voit bien que Monsieur a vécu longtemps loin de Paris, ce centre de lumières, fit un conseiller à la Cour de Douai.

Cela tournait au sérieux et je m'avouai vaincu. A l'heure de se séparer, mon ami pria mes trois adversaires de venir déjeuner avec lui le lendemain.

Ils refusèrent.

L'exposition de peinture fermait le lendemain soir à 6 heures. Le conseiller était venu exprès pour la voir, disait-il, et il allait passer sa journée entière à cette fête de l'intelligence.

Le vieux général, qui ne l'avait pas encore vue non plus, se promettait bien d'y aller le lendemain, à la première heure.

L'abbé, qui était dans le même cas, déclara en me regardant, que pour rien au monde il ne perdrait l'occasion de se donner des jouissances aussi pures et aussi élevées, et qu'il se joindrait à ces deux messieurs.

— Je tiens votre vengeance, me dit mon ami, dès qu'ils furent partis.

Le soir même il expédiait à chacun des trois le billet suivant :

Cher ami,

Je viens de recevoir une bourriche de morilles, choisies exprès pour moi ; je vous propose un tête-à-tête pour les démolir ; ce sera très simple ; voyez plutôt :

Truite au beurre d'Isigny.

Escalopes de veau aux tomates farcies.

Canetons de Rouen

Sur canapés d'ananas.

Morilles à la crème.

Asperges à l'huile.

Sorbet au moka.

Saint-Emilion et Pomard.

C'était des plus simples en effet. Mais mes gailards connaissaient le talent de mon ami quand il opérait lui-même.

Une note au bas de chaque billet espaçait l'heure du rendez-vous de dix minutes en dix minutes.

Ils furent exacts et par un heureux hasard ne se rencontrèrent pas en chemin. Il reçut l'un au salon, l'autre dans sa chambre à coucher, prétextant, pour les quitter, du coup d'œil du maître au fourneau.

J'étais à la cuisine, où sous la surveillance de l'illustre Jeannette qui aidait au maître, je servais de marmiton.

Quand le troisième arriva, mon ami fit ouvrir les portes et nous réunit tous dans la salle à manger.

Le tableau fut d'un imprévu charmant.

Les trois convives se regardèrent interdits, hésitants ; un éclat de rire général sauva la situation et ils déployèrent bravement leur serviette.

Le comique de l'affaire c'est que tous trois, en recevant leur billet d'invitation, s'étaient mutuellement écrit « qu'une affaire de famille des plus urgentes les priverait d'être au rendez-vous du lendemain, et qu'à leur grand regret, ils ne verraient pas l'exposition de peinture cette année. »

L'armée, la magistrature et le clergé venaient d'amener leur pavillon.

J'en ris encore.

Combien, en pareille circonstance, n'auraient pas capitulé ?

(Médecine populaire)

Janôt Banban et le traî voleu.

(Fin)

— Dites-vai! se dit ao lulu :

Bailli-vo millè francs po su

Se décheindo et que ressaillo

Voutre n'ardzeint? — Binsu lè baillo!

— Eh bin! l'est bon! tosi la man...

Adon mon gros fou dè Banban

Trait sè z'haillons, trait sa tsemie

Sein trào s'einquiettà dè la bise

Et décheint tot balamenef

Po queri lo fameux satset.

Mâ n'est pas pi deïn la citerna

Que l'autro sè dit: su dè Berna!

Et trace ao galop deïn on bou

Avoué lè z'haillons dâo dadou,

Qu'étâi deïn lo crâo, que voifâvè,

Que barbottâve et que tricliâvè

Mâ sein retrovâ lo satset.

— Hé, l'ami! ne sé pas iô l'est

Voutron magot. Dein cliâo pierrailès

Et deïn clia mossâ dè renailès

Ne cheinto rein.... Hé! hé! l'ami!

Etès-vo quie?.... Tè rrâodzâi pi!

Ne repond rein. La tsaravoûta,

Sarâi-te lavi?.... Eh! la roûta!

Se fe Janôt ein ressailleint

Tot mou, tot coffo, sein l'ardzeint

Et sein retrovâ sè z'affères

Po sè veti.... Lè traî compères,

Après l'avâi dévalisâ

Sont z'allâ sè mettre à rupâ

L'âno, lè z'haillons, la borsetta

Qu'étâi dedein, et la tchevretta,

Tandi que lo pourro lulu

Qu'étâi restâ tot dévetu

Sè catsivè per dedein n'adze

Tot vergognâo, tot pleïn dè radze;

Et lài sarâi restâ bin mé

Se per hazà, dévai lo né
 Dai dzeins qu'ein eurent quasi poaire
 Ein s'ein retorneint dè la faire
 L'aviont pas vu. — « Vo z'êtes fou,
 Se lai desiront, ào bin sou !
 Dè dinsè corrè pè lo mondo
 Tot mârè nu. » — « M'esterconfondo !
 Se dit, se châi su dè bon tieu. »
 Et lào contà têt son malheu.
 Clliao bravès dzeins l'einvortolliront
 De n'a couverte et l'einmeniront;
 Et quand bin l'ein aviont pedi
 Ne poivont pas sè rateni
 Très-ti dè sè crévâ dè rirè
 Dâi tors dè clliaô trài minço sire.
 Mâ lo Janôt ne risâi pas,
 L'arâi petout volliu pliorâ,
 Et lào fe : « Y'é fé triste faire
 Assebin l'est bin la derraire
 Yô m'eimbantso, kâ lè coquiens
 Vo dépoliont su lè tsemins
 Atant què dein lè grantès velè
 Et s'on pandoure mè rappelè
 Po crairè dè mè fère on tor,
 Dè suite lâi casso lo mor. »

Noutron galé
 A fé tot coumeint lo corbé
 L'a bin djurâ,
 Mâ quand l'a fé, l'étâi trào tâ!

C.-C. D.

On sait que le directeur du jardin d'acclimation avait appelé dernièrement à Paris une famille d'Esquimaux, qui serait sans doute devenue pour la grande capitale un objet de vive curiosité. Ces pauvres gens, qui sans doute n'avaient jamais été vaccinés, mais qui jamais non plus n'avaient connu le virus varioleux dans les solitudes glaciales de leur pays d'origine, ne tardèrent pas à rencontrer ce redoutable ennemi dans les grandes villes de l'Allemagne qu'ils traversèrent avant de gagner la France; plusieurs membres de la caravane furent atteints des formes les plus graves de la variole et enlevés en quelques jours.

Mais d'autres, offrant les signes encore douteux de l'éruption, se présentèrent à la frontière pour passer de Belgique en France et continuer leur route sur Paris. Le préfet du département du Nord pensa très sagement qu'il y avait danger à laisser circuler sur la voie ferrée et dans les wagons des personnes atteintes peut-être de variole; dans l'incertitude sur la conduite à tenir, il demanda des instructions à l'administration supérieure à Paris. Celle-ci décida que les malades seraient retenus au point d'arrêt, qu'ils seraient isolés et entourés des soins nécessaires, qu'on vaccinerait immédiatement toutes les personnes encore valides et faisant partie de la petite tribu. Disons, pour terminer, que malgré une vaccination deux fois répétée, cinq de ces Esquimaux, qui étaient sans doute déjà dans la période d'incubation, furent atteints de variole

dès leur arrivée au jardin d'acclimation de Paris; ils sont venus mourir à l'hôpital St-Louis, de la forme hémorragique de la maladie, comme si sur ce terrain, vierge depuis plusieurs générations de toute imprégnation vaccinale, le virus avait retrouvé cette violence d'activité qui caractérisait les épidémies du moyen-âge avant la découverte de l'inoculation.

Un petit rentier lausannois, vieux garçon, qui n'a plus qu'une vingtaine de cheveux gris sur la tête a quelquefois la velléité de se faire bichonner chez son coiffeur comme un jeune gommeux. Samedi dernier, un garçon nouvellement débarqué venait de le raser. « Donnez-moi un coup de fer » lui dit-il.

Embarras du garçon qui demande respectueusement : « Qu'est-ce que nous frisons?... »

— La soixantaine, ajoute tout bas un client qui parcourait l'*Estafette*.

* * *

On nous présente une affiche de bans de mariage au pied de laquelle le syndic d'un de nos petits villages a fait la déclaration suivante :

« Je déclare que ces a Nonce on éter a fichée au pier publique de Nautre commune le tan voulut par la Loi. »

* * *

En s'habillant, Monsieur s'aperçoit que ses devants de chemise sont dans un état déplorable. Il s'en plaint à sa femme de chambre, qui, prenant la chose gaiement lui dit : « Monsieur a raison; elles ne passeront pas l'hiver; *elles s'en vont de la poitrine.* »

Tous les amateurs du théâtre se souviennent d'un certain ténor qui chantait dans Guillaume-Tell et qui laissa un souvenir plus comique qu'agréable dans notre bonne ville de Lausanne.

Un soir, il était mauvais au delà de toute expression. Enfin au milieu des rires et des critiques de la salle, il était arrivé au passage où Arnold, pleurant la mort de son père, dit cette phrase déchirante : « J'appelle, il n'entend plus ma voix! »

Un monsieur, assis aux fauteuils d'orchestre, lui crie à demi-voix : « Il est bien heureux, monsieur votre père!... »

La livraison de *Mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants : UN POÈTE AMÉRICAIN. — EDGAR ALLAN POE, par M. R. Tassel. — TANTE JUDITH. — NOUVELLE, par M. T. Combe. (Troisième partie.) — LE FESTIVAL RELIGIEUX : ORIGINES, DÉVELOPPEMENTS ET TRANSFORMATIONS DE L'ORATORIO, par M. Maurice Cristal. (Deuxième et dernière partie.) — LORD BEACONSFIELD : SON ŒUVRE LITTÉRAIRE ET SON ROMAN D'ENDYMION, par M. Léo Quesnel. — SCÈNES DE LA VIE MARITIME ALLEMANDE, par M. Gustave van Muyden. — KROMME CIES. — Nouvelle, de M^{lle} Virginie Loveling. — CHRONIQUE PARISIENNE. — CHRONIQUE ITALIENNE. — CHRONIQUE ANGLAISE. — BULLETIN LITTÉRAIRE — ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

Pour la représentation théâtrale de demain, ainsi que pour les problèmes, énigmes et réponses, voir le supplément.

Plusieurs annonces parvenues à la dernière heure n'ont pu trouver place dans notre supplément. Elles sont renvoyées au prochain numéro.

L. MONNET.

Supplément.